

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2015

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 Septembre

L'an deux mil quinze,

Le 2 Octobre 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien, 1^{er} Adjoint, du fait de l'absence de Mr AUBIN Joël, le Maire

PRESENTS : MERCIER S, BAILLARGE I, STONE A, AIRVAULT JL, REVRANCHE MF, MORIN H, COURTOIS F, DELAIRE F, RENAUD F.

REPRESENTÉS : CAHIER CH, COWLES K.

ABSENTS : AUBIN J, LANGLAIS JC.

SECRÉTAIRE : BAILLARGE I.

Le Président de séance sollicite l'avis de l'assemblée pour ajouter un point à l'ordre du jour : le renouvellement du bail de Mr RAGOT et Mme GASCHARD. L'assemblée est favorable.

Objet : Validation du procès-verbal du 4 Septembre 2015.

Le conseil valide le procès-verbal du 4 Septembre à l'unanimité.

Objet : Choix de l'architecte pour l'extension de la cuisine de la salle des fêtes.

Mr le président de séance informe que 6 architectes ont été contactés et que 3 n'ont pas souhaité répondre.

Les 3 architectes suivants ont répondu :

-Mr VIGNIER : 5 000€

-Mr TEMIS : 8 500€

-Parcours : 9 500€

Après délibération le conseil retient la proposition de Mr VIGNIER, architecte, pour le projet de l'extension de la cuisine de la salle des fêtes.

Suite à cette décision, une réunion sera organisée avec l'architecte, 2 traiteurs et en présence de quelques conseillers pour recenser les besoins de ce projet.

Objet : Choix Bureau de contrôle pour l'extension de la cuisine de la salle des fêtes.

Mr le président informe que 3 bureaux de contrôle ont été sollicités pour faire une proposition :

-L'APAVE : 4 103.26€

-BUREAU VERITAS : 4 458.60€

-La SOCOTEC : 4 482€

Après délibération le conseil retient l'APAVE, bureau d'études, pour le projet de l'extension de la cuisine de la salle des fêtes.

Objet : Devis abribus Vieille Ville.

Mr le président rappelle que Mr GUIGNARD F a donné son accord pour l'implantation de l'abribus sur une partie de son terrain et informe que plusieurs devis ont été demandés pour la réalisation d'un abribus à Vieille Ville à :

-Mr GUIGNARD B. : 3 868€ HT : devis comprenant la réalisation d'une dalle béton, une ossature bois bardée, une couverture en tuiles et le terrassement pour mise à niveau du terrain.

-au Conseil départemental : 2 916€ HT pour un abribus comme celui de Melleran et sans dalle.

Après délibération le conseil estime que le coût de l'opération est élevé, il souhaite réfléchir sur l'emplacement et sollicitera de nouveaux devis.

Objet : Renouvellement de bail RAGOT GASCHARD

Mr le président informe que le bail précaire de location de Mr RAGOT Didier et de Mme GASCHARD Samantha arrive à échéance le 15 Octobre 2015 et propose de le renouveler avec un bail locatif de 3 ans. Le conseil est favorable et fixe le montant du loyer à 467.23€.

Questions Diverses.

-Il est proposé de mettre les 2 bacs à fleurs en bois de chaque côté de l'abribus de Melleran pour une question de sécurité. Le conseil est favorable.

-Pour information, un contrôle des assainissements est en cours sur la commune et est effectué par un organisme retenu par la CCCP moyennant le prix de 80.85€

-Stade :

Le terrain va être semé prochainement. Pour les vestiaires l'étude des devis est à faire. Un nettoyage des vestiaires est prévu le 17 octobre.

-Eglise :

Il est proposé de réétudier le dossier concernant la remise en état des peintures intérieures. Le conseil est favorable.

-Voirie

Le débermage des chemins est commencé à mandegault. Semaine 41, débermage sur la commune de Lorigné dans le cadre de la convention conclue entre Melleran et Lorigné.

-Le puits de l'Ouchette est réparé.

-Proposition d'acheter un baby-foot de comptoir pour le café associatif, demande de devis pour un ensemble de jeux. Le conseil est favorable à cette idée.

-Cimetière :

Une demande pour faire une cavurne (emplacement pour déposer des urnes funéraires) a été faite en mairie : le conseil décide de ne pas mettre à disposition d'emplacement spécifique pour les cavurnes pour le moment, mais laisse la possibilité d'acheter une concession de 2m².

-Delphine BATHO viendra rencontrer le conseil municipal le 28/11/2015 10h à 12h à Melleran.

Le Président de séance.